

Nos Missions



INFORMER

sur les troubles neuro développementaux



AIDER

Les professionnels de 1^{ère} ligne



COORDONNER

Les parcours de bilans et d'interventions précoces



ORIENTER

Vers les professionnels libéraux et les structures de 2^{ème} ligne



MOBILISER

Le forfait précoce



ACCOMPAGNER

La famille dans le parcours de soin



Territoire de la PCO

Nous contacter



Valérie TOMSON

Valenciennes – Sambre Avesnois

06 74 54 70 90

valerie.tomson@apf.asso.fr



Lucas GOURLET

Douais – Cambrésis

06 02 19 18 27

lucas.gourlet@apf.asso.fr



pco.hainaut@apf.asso.fr



108-110 rue de Famars
59300 VALENCIENNES

03 27 41 87 80



Pour les enfants
de 0 à 7 ans avec suspicion
de Troubles du Neuro
Développement
(TND)

À destination
des Professionnels

REPÉRER ET GUIDER

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN



Détecter les signes
d'un développement
inhabituel chez
les enfants de moins
de 7 ans

Qui est concerné ?

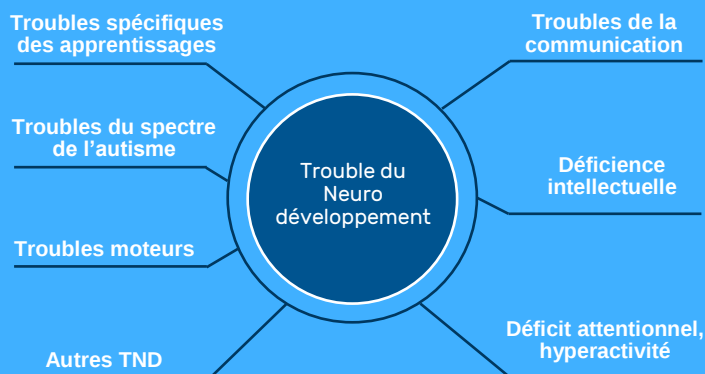
- Enfant de **moins de 7 ans**
- Avec une suspicion de **Trouble du Neuro-Développement (TND)**
- Adressé par un médecin (scolaire PMI généraliste, pédiatre, crèche)
- Avant toute notification d'orientation MDPH



Plateforme de Coordination
et d'Orientation

Pourquoi parle-t-on de TND ?

Les troubles du neuro-développement sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, moteur et/ou affectif.



Vous êtes médecin

Vous pouvez faire appel à la PCO pour vos jeunes patients. Pour cela il vous faut :

- Remplir le « guide de repérage des troubles du neuro-développement chez les enfants » disponible sur le site **www.handicap.gouv.fr**
- Puis le transmettre à la plateforme avec **vos préconisations**

Le coordonnateur vous contactera dans les 15 jours pour vous informer des modalités d'accompagnement de l'enfant et de sa famille

Vous êtes professionnel de la petite enfance

Vous pouvez bénéficier d'un appui au **repérage des TND**. Il vous suffit de nous contacter pour bénéficier d'une **sensibilisation** et de **temps d'échange**. Cela vous permettra de repérer les signes d'un **développement inhabituel chez l'enfant** et d'interpeller le médecin de votre structure avec **accord des parents**.

Il pourra adresser l'enfant à la PCO via le formulaire ci-dessous.



Vous êtes professionnel de santé libérale

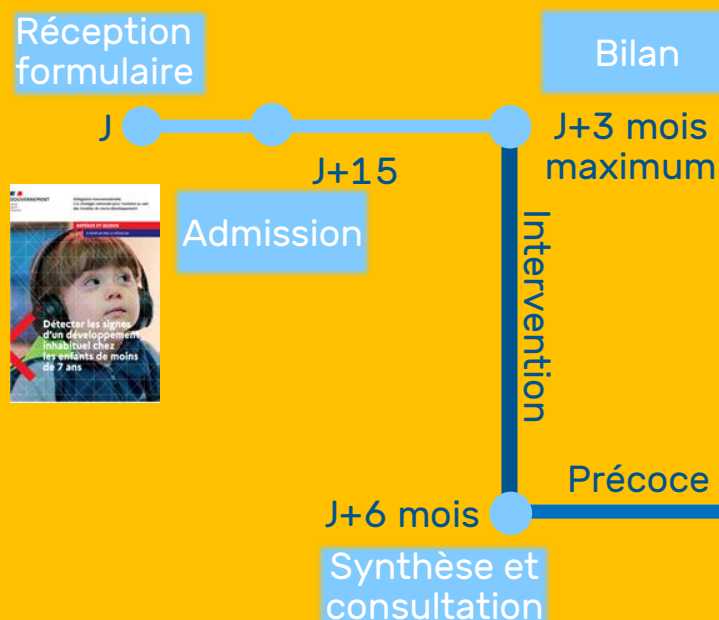
(Psychologue/ neuropsychologue, psychomotricien, ergothérapeute)

Pour **contribuer aux missions** de cette plateforme, il vous faut solliciter le **coordonnateur de parcours** afin de signer une **convention de partenariat**. Le coordonnateur pourra vous contacter dans le cadre d'un **diagnostic** ou d'un **accompagnement d'enfant porteur de TND**.

La plateforme financera les bilans d'intervention précoce et les séances avec le **soutien** de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Comment ça marche ?



Soins

Financés par la CPAM

Fin de parcours diagnostic & orientation J+12 mois

(Ou report de 12 mois supplémentaires)